Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-111-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

**N° 2020-111**

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS
ARRONDISSEMENT DU RAINCY
CANTON DE SEVRAN
VILLE DE VILLEPINTE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VILLEPINTE

## SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39

Par suite d'une convocation en date du 11 Septembre 2020, les membres composant le Conseil Municipal de Villepinte se sont réunis, aux Espaces "V" Roger Lefort - Salle Jacques Brel, le 19 Septembre 2020 à 9 h 00, sous la Présidence de Madame Martine VALLETON, Maire.

*Sont présents* : *35*

Mme VALLETON, M. BEAUDEAU, Mme ADLANI (partie au point n° 2020-116 puis pouvoir à Mme VALLETON), M. MARAN (parti au point n° 2020-104 puis pouvoir à Mme VAUBAN, puis revenu au point n° 2020-117), Mme VERTÉ, M. KHUL, Mme VAUBAN, M. XOSANAVONGSA, Mme PERRON, M. JIAR, Mme LE MOIL, M. DELAMADE, Mme TROUDART, M. VALLETON, M. LLEDO, Mme TEIXEIRA, M. POURPOINT, Mme VACHER, M. FERNANDEZ, Mme SOLEIL, M. LE MOIL, Mme KHUL, M. YANG, Mme OUARET, Mme ANCHARUZ, M. GALIN, Mme YOUSSOUF, M. LAURENT, Mme RIGAL, M. KERAUDREN (parti au point n° 2020-103 puis pouvoir à Madame YOUSSOUF), Mme BEN HADJ KHALIFA, M. SCAGNI, M. FAGUIER, Mme BENHSAINE, Mme PHILIPPON-VERMOND.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Absent ayant donné procuration* : *4*

| | |
|---|---|
| Mme KASMI | qui a donné pouvoir à M. BEAUDEAU |
| M. LE NEINDRE | qui a donné pouvoir à M. POURPOINT |
| Mme ROLAND | qui a donné pouvoir à M. FAGUIER |
| M. CHIROUSE | qui a donné pouvoir à Mme PHILIPPON-VERMOND |

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-111-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Mme VERTÉ est désignée pour remplir cette fonction.

*OBJET : POLE ADMINISTRATIF DES SERVICES TECHNIQUES*
*Association "Agence Locale de l'Energie Paris Terres d'Envol" (ALEPTE).*
*Désignation d'un représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein de l'Assemblée Générale.*
*Délibération n° 2020-111*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,
Vu les statuts de l'association dénommée "Agence Locale de l'Energie Paris Terres d'Envol" (ALEPTE),
Vu le Rapport ci-annexé,

Considérant que par délibération n° 2014-214 du 20 décembre 2014, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion à l'association dénommée "Agence Locale de l'Energie et du Climat de Terres de France",

Considérant que l'association "Agence Locale de l'Energie Paris Terres d'Envol" est une association de type "Loi du 1er juillet 1901", et existe depuis janvier 2016 suite à la mise en place de la Métropole du Grand Paris et à l'intégration de la Communauté d'Agglomération Terres de France au sein de l'Etablissement Public Territorial (EPT),

Considérant que cette association a pour objet :

- la réduction des consommations d'énergie,
- la promotion de l'utilisation et la production d'énergies renouvelables,
- la promotion de l'éco-construction,
- la lutte contre la précarité énergétique,

Considérant que l'action est prioritairement destinée à accompagner les particuliers, les collectivités territoriales et les entreprises du territoire,

Considérant que l'Etablissement Public territorial (EPT) Paris Terres d'Envol ainsi que les Communes qui le composent sont membres de droit de cette association et disposent, pour chacune d'entre elles, d'un siège au sein de l'Assemblée Générale,

Après avis de la Réunion de la Majorité Municipale du 9 septembre 2020,

Ayant entendu son Rapporteur, Monsieur LE MOIL,

Après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-111-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 7 ABSTENTIONS
PAR 32 VOIX POUR

DECIDE

ARTICLE 1 : De désigner Monsieur Laurent FERNANDEZ, comme représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'association "Agence Locale de l'Energie Paris Terres d'Envol" (ALEPTE).

ARTICLE 2 : De donner tous pouvoirs au Maire pour signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application de la présente.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

FAIT ET CLOS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

VILLEPINTE, le 19 Septembre 2020

Le Maire,
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-111-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

*DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES*
*POLE ADMINISTRATIF DES SERVICES TECHNIQUES*

# *RAPPORT DE PRESENTATION*

## *relatif à la délibération n° 2020-111*

## *Conseil Municipal du 19 Septembre 2020*

*RAPPORTEUR :* *Monsieur LE MOIL*

*OBJET :* *IX - POLE ADMINISTRATIF DES SERVICES TECHNIQUES*
1 - Association "Agence Locale de l'Energie Paris Terres d'Envol" (ALEPTE).
Désignation d'un représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein de l'Assemblée Générale.

*Historique de la création de l'ALEPTE*

La Communauté d'Agglomération Terres de France a souhaité porter un projet d'ALEC au sein de son Plan Climat Energie Territoire (PCET), approuvé par le conseil communautaire du 13 décembre 2013, dont elle constitue un outil privilégié pour sa mise en œuvre.

La création officielle de l'ALEC de Terres de France remonte à novembre 2014 ou la 1ère assemblée générale est tenue.

Par délibération n° 2014-214 du 20 décembre 2014, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion à l'Association dénommée "Agence Locale de l'Energie et du Climat de Terres de France".

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat TDF est opérationnelle depuis janvier 2015 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Terres de France.

*Naissance de l'ALEPTE*

Depuis janvier 2016, suite à la mise en place de la métropole du Grand Paris et l'intégration de Terres de France au sein de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol, l'ALEC Terres de France a élargi son territoire d'intervention aux 8 villes concernées par cette nouvelle collectivité, à savoir :

- Les trois communes antérieurement membres de l'ex-communauté d'agglomération de l'aéroport du Bourget, Drancy et Le Bourget, Dugny,
- Les trois communes antérieurement membres de l'ex-communauté d'agglomération Terres de France Sevran, Villepinte et Tremblay-en-France,

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200919-2020-111-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception préfecture : 22/09/2020

- Les deux communes qui n'étaient jusqu'alors membre d'aucune intercommunalité à fiscalité propre du Blanc-Mesnil et d'Aulnay-sous-Bois.

Ce changement territorial et politique a amené l'ALEC à changer les statuts et le nom de la structure qui est devenue depuis janvier 2016 : Agence Locale de l'Energie Paris Terres d'Envol (ALEPTE).

L'ALEPTE est une structure associative regroupant divers partenaires concernés par les problématiques de l'énergie : collectivités locales, associations de défense de l'environnement, bailleurs et copropriétaires, propriétaires de maisons individuelles, entreprises, fournisseurs d'énergie.

L'action de cette association est prioritairement destinée à accompagner les particuliers, les collectivités locales et les entreprises du territoire.

L'Etablissement Public Territorial (EPT) Paris Terres d'Envol ainsi que les Communes qui le composent sont membres de droit de cette association et disposent, pour chacune d'entre elles, d'un siège à l'Assemblée Générale.

*CONCLUSION*

Il est donc proposé à l'Assemblée Délibérante de désigner, Monsieur Laurent FERNANDEZ, comme représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'association "Agence Locale de l'Energie Paris Terres d'Envol" (ALEPTE).

*Avis de la Réunion de la Majorité Municipale du 9 septembre 2020.*